

CAHIER DES CHARGES FINALES CHALLENGE PAYS DE LA LOIRE SENIORS - 23 AVRIL 2023

Participants : Les 4 équipes ayant marqué le plus de points lors des différents tours de challenge féminin et masculin

Le projet présenté engage le club organisateur.

1. LE CLUB ORGANISATEUR

- prévoir 2 salles ou 2 terrains réglementaires avec une aire de jeu suffisante pour permettre le bon déroulement des matchs pour la durée de la compétition. Les frais de location éventuels sont à la charge du club organisateur. La salle doit comporter le matériel de compétition nécessaire, ainsi qu'une trousse de pharmacie. Chaque terrain doit comporter : 1 tableau de marque, 1 podium d'arbitrage, 1 banc de remplaçants par équipe et une chaise pour l'entraîneur, 1 toise, des ballons identiques et homologués ;
- peut fournir des récompenses en plus de la dotation ligue.

2. A LA CHARGE DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

- l'arbitrage : la CDA du club organisateur désignera des arbitres (support formation arbitres)
- 1 trophée pour le champion et 1 coupe pour le finaliste (par genre).

La Ligue désignera un responsable plateau et communiquera son nom au club organisateur.

3. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- le déroulement de la compétition est établi par la CRS Seniors ;
- chaque équipe est composée au maximum de 12 joueur(es)s ;
- arrivée des équipes 1h00 avant le début de leur rencontre ;
- les équipes devront posséder obligatoirement un équipement uniforme ;
- les ballons d'entraînement et de matchs pour toutes les rencontres seront des ballons « de type Molten ou Mikasa équivalent », 260-280 g ;
- hauteurs de filet : féminin : 2,24 m - masculin : 2,43 m ;
- clôture aussitôt après les finales, avec la participation de toutes les équipes. Palmarès et remise des récompenses.

11h00 : demi-finales féminine

12h30 : demi-finales masculine

14h00 : places 3/4

15h30 : places 1/2

4. COMMUNICATION

- le club organisateur invitera les médias locaux à couvrir la manifestation ;
- la ligue pourra créer une affiche pour l'évènement. Elle sera diffusée au club organisateur (version informatique). Cette affiche sera mise sur tous les supports de communication de la Ligue ainsi que sur les réseaux sociaux ;
- la Ligue fera parvenir suivant disponibilité à l'organisateur des banderoles ou kakémonos pour décorer la salle. Ce matériel devra être installé sur le site de compétition, notamment sur le lieu de remise des récompenses ;
- l'organisateur fournira, si possible, à la ligue une photographie numérique en bonne définition de la remise des récompenses de la compétition et des équipes participantes.

Pour candidater à l'organisation des finales de challenge Pays de la Loire seniors du 23 avril 2023, merci de compléter le formulaire ci-après : cliquez [ici](#).

Date limite de candidature : 1^{er} mars 2023

*Jean-Michel QUENTIN et Guillaume PAPIN,
CRS Seniors*